



Ottawa, le 28 septembre 2021

Monsieur Blanchet, / Chers députés,

L'organisme « Bien fait ici » félicite M. Yves-François Blanchet et tous les député(e)s élu(e)s, qui représenteront les intérêts de Québécois à la Chambre des Communes.

Comme vous le savez probablement, avant l'élection nous avons sollicité les chefs des partis en lice afin de connaître leur position par rapport aux enjeux auxquels nous nous attaquons, à savoir la conception et la fabrication au pays de matériaux qui satisfont les normes de construction résidentielle ainsi que leur vente et leur utilisation par les citoyens, les entrepreneurs et les institutions, dont le gouvernement lui-même.

Plus de maisons et autres bâtiments construits et rénovés avec des matériaux normés et provenant d'usines en opération ici résonnent en emplois manufacturiers bien rémunérés, en rétention de l'activité socio-économique en région et en réduction des gaz à effet de serre par des circuits d'approvisionnement plus courts.

Nous avons été ravis de prendre connaissance de la position du Bloc Québécois et de constater que le premier énoncé se lit ainsi ; le nationalisme économique du Bloc accorde une grande importance redéveloppement de notre tissu industriel.

Voici les grandes lignes de la réponse signée Équipe du Bloc Québécois, qui nous a été transmise au nom de votre formation politique :

- Lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qui freine le développement des entreprises et les empêche parfois de soumissionner : maintien en emploi des aînés, mesures pour soutenir la productivité, établissement des jeunes et des nouveaux arrivants en région, allonger la chaîne de transformation autour des producteurs primaires (produits du bois ou de l'aluminium).
- Utiliser la Loi sur investissement Canada pour mieux protéger nos chaînes de détaillants contre les prises de contrôle étrangères, étant donné que les entreprises québécoises s'approvisionnent davantage en produits fabriqués au Québec que les grandes entreprises multinationales (abaissement du seuil d'examen; obligation de maintenir le réseau de fournisseurs locaux pour autoriser la transaction).
- Le gouvernement fédéral peut aider les entreprises à prendre le virage numérique pour leur permettre de profiter de l'explosion du commerce en ligne.
- Même si les accords commerciaux contiennent des dispositions qui interdisent aux gouvernements de favoriser les fournisseurs nationaux dans la plupart des marchés publics, ils comportent des éléments de souplesse que nous devrions utiliser.



- Le gouvernement peut et devrait préciser ses critères d'achat afin de favoriser les PME parmi ses fournisseurs, de même que pour tenir compte de l'empreinte carbone de ses approvisionnements, ce qui viendrait donner un avantage à nos producteurs, qui fonctionnent essentiellement à l'énergie propre, sur plusieurs de leurs concurrents à bas prix, qui produisent encore au charbon.

Nous nous permettons d'ajouter que l'équipe de la candidate de Shefford a pris le temps de nous faire suivre ces mêmes grandes lignes, tout en ajoutant le message suivant : « L'achat et la consommation locale sont des priorités pour Mme Larouche, elle qui avait d'ailleurs commencé une initiative nommée « Mettez du Shefford dans votre sac » afin d'encourager les produits faits dans la circonscription de Shefford. »

Comme vous pouvez le constater en parcourant l'ensemble des réponses reçues (<https://www.ici-here.ca/election-limportance-accordee-par-les-partis-aux-materiaux-canadiens/>), tous les autres partis, en des termes et avec des idées différents des vôtres, à l'exception de celui dirigé par M. Maxime Bernier, voient d'un bon œil l'idée de discriminer positivement les matériaux faits au Canada qui respectent les codes et normes de construction résidentielle.

Le regroupement de manufacturiers que nous représentons, exploitant au-delà de 160 usines disséminées à travers le Canada et déjà appuyé par un réseau de détaillants d'environ 2 300 points de vente, compte sur votre parti de retour à la Chambre des Communes pour épauler le gouvernement réélu dans l'éventualité d'un appui à notre organisme, cela dans l'intérêt de l'ensemble des Canadiens.

Un partenariat avec le Gouvernement du Canada est envisageable, d'autant que toutes les formations présentes avec des élu(e)s à la Chambre de communes semblent favorables à notre raison d'être et à nos projets.

Pour toutes ces raisons, chère députée, cher député aussitôt que le gouvernement sera formé, nous entreprendrons nos démarches, particulièrement auprès des ministres ayant des portefeuilles touchant à l'économie, aux régions, au commerce international, au patrimoine et aux infrastructures.

Veuillez accepter nos salutations les plus respectueuses accompagnées de nos vœux de bonne chance pour le nouveau mandat qui s'amorce.

Le président-directeur général,

Richard Darveau